

A son habitude, le SNUipp-FSU 06 a mis sur la table de discussion un ensemble de propositions et de revendications, sans s'en remettre comme d'autres aux propositions initiales de l'administration. Pour l'essentiel, la première séance du GT s'est résumée à notre exposé des problématiques à régler cette année et à quelques réponses des représentants de l'administration (Messieurs les IEN Coppin et Bériaud) sur le déroulement en cours de la formation initiale et la programmation des séances du GT.

### **Agenda revendicatif du SNUipp-FSU 06**

Le SNUipp-FSU06 engage les travaux annuels du GT direction avec une détermination intacte pour améliorer les conditions d'exercice des collègues directeurs/trices. Le corpus de revendications présentées à l'administration départementale se nourrit à la fois de questions portées depuis des années, des engagements pris par l'administration mais non tenus ou mis en œuvre de manière partielle et des nouvelles problématiques pointées par les commissions nationales et départementales « direction d'école » du SNUipp-FSU.

Les revendications sont de nature départementale mais restent inscrites dans le cadre des mandats nationaux de SNUipp-FSU sur la direction d'école et la simplification administrative (par exemple, abandon de BE1D et Affelnet).

### **Campagne nationale « Direction : la simplification, c'est maintenant ! »**

Pour faire entrer la simplification administrative dans les faits, le SNUipp-FSU donne une consigne syndicale pour supprimer les tâches suivantes :

- + aucune remontée d'informations déjà connues de l'administration
- + aucune information relevant du contrôle des personnels (tableaux de 108 h, avis sur formulaire d'autorisation d'absence, transmission des comptes rendus des conseils, etc.)
- + dans la relation aux collectivités territoriales, traitement uniquement de ce qui est nécessaire au bon fonctionnement de l'école, à la réussite des élèves, à la sécurité.



*Motion de conseils des maîtres adressée au DASEN s/c de l'EN (copie au SNUipp-FSU)*

### **Sur le fonctionnement du GT :**

Demandes de séances thématiques (et d'une séance bilan pour retour des points validés par l'IA) :

- Formation, initiale et continue
- Simplification du « mille-feuilles » sécurité (DUER, PPMS) + PAI (cohabitation problématique des protocoles EN et mairie, à rationaliser) + Document sur les responsabilités du directeur
- Suivi de simplification (TBE, Lettre Hebdomadaire DSDEN, Intranet académique)

Accord de l'administration : les trois séances de travail ont été programmées en janvier, mars et avril.

## **Déploiement de l'Aide Administrative à la Direction d'École**

L'action du SNUipp-FSU 06 s'inscrit dans le cadre de notre mandat national d'une AADE à temps plein par école, qualifiée et pérenne (emploi statutaire de la fonction publique).

Dans le cadre de l'enveloppe contrainte dédiée au département, il convient d'envisager l'attribution d'une AADE à temps plein aux écoles à classe unique et la possibilité d'études au cas au cas, selon particularités à prendre en compte (locaux séparés, public scolaire, écoles d'application, etc.). Ces propositions ne seront pas débattues dans le GT direction mais dans le cadre des discussions sur les contrats aidés (lire [ici](#) et [ici](#)), mais il nous semblait opportun de les rappeler.

## **Décharges de direction**

Nous formulons la demande d'un bilan contradictoire de la mise en œuvre des droits à décharge mensuelle pour les écoles à trois classes. Pour le SNUipp-FSU 06, deux impératifs : calendrier annuel stabilisé à l'initiative des écoles et titulaire mobile référent. A la suite d'une enquête diffusée aux écoles concernées, le SNUipp-FSU 06 a proposé aide et soutien à certains collègues sous-informés par leur IEN. Les premiers éléments de remontée démontrent que l'action anticipée du SNUipp-FSU a porté ses fruits et que, dans l'ensemble, l'exercice de ce droit est satisfaisant. Nous avons également demandé des éléments sur la mise en œuvre des décharges de 4 jours annuels pour les écoles à 1 et 2 classes.

Concernant l'extension de la décharge à tiers temps pour les écoles à 8 classes à la rentrée 2016, nous demandons l'assemblage de postes par regroupement de 3 tiers, distribués au mouvement à titre définitif.

## **Simplification Administrative**

Question inscrite dans le contexte revendicatif de la campagne nationale du SNUipp-FSU « La simplification, c'est maintenant ! » (cf. ci-dessus).

Proposer un document de synthèse permettant une recherche thématique des problématiques, en particulier juridiques, renvoyant à des personnes ressources.

### *Lettre hebdomadaire de la DSDEN*

- Implication des services du rectorat dans la coordination des informations transmises via la lettre hebdomadaire (LH).
- Proposition de hiérarchisation de l'information de la LH :
  - 1) ce qui relève des Obligations Réglementaires de Service des directeurs/trices ;
  - 2) informations concernant la gestion des personnels enseignants (ex : appels à candidature, opérations administratives : temps partiels, mouvement, etc.)
  - 3) informations optionnelles (concours pédagogiques, etc.) ;
  - 4) liste unique récapitulative et actualisée des informations transmises permettant archivage et recherche (évite le retour aux LH antérieures une par une pour retrouver une information).
- Mieux cibler les publics directeurs/trices d'une part et adjoint-e-s d'autre part.

Publication d'un calendrier annuel avec inventaire tâches/échéances à l'échelle départementale (en cohérence avec la réorganisation de l'information signalée ci-dessus).

Transmission de documents PDF avec des liens actifs

Questionnement à traiter en GT sur l'ergonomie et la mise à jour de l'intranet académique « Estérel » : qui le met en œuvre ? Quid de l'évolution de cet outil et de son adaptation aux besoins du premier degré ?

### **Audit départemental sur le matériel informatique**

Conformément aux engagements de l'IA en juin 2015, suite aux demandes du SNUipp-FSU 06 : où en est le déroulé des opérations ? Suivi ? Effets ? Bilan à traiter en GT.

Réponse de l'administration : projet au point mort, rien n'a été engagé comme prévu. Pour le SNUipp-FSU, c'est un dossier à relancer dans les meilleurs délais.

### **Temps de représentation**

Les réunions IEN/directeurs hors temps de travail doivent pouvoir être déduites des 18h d'animation pédagogique.

Le relevé de conclusions de ces réunions doit être établi par l'IEN (pas de transmission orale des informations sous la responsabilité des directeurs/trices).

### **Orientation CM2/6<sup>e</sup>**

Maîtrise du flux d'informations issus des collègues (6<sup>e</sup> spécifiques) à centraliser sur le site de l'IA, pour information directe aux parents, sans que les écoles servent systématiquement d'intermédiaires.

### **Grève**

Pas de recensement collectif diffusé auprès des collègues par les directeurs/trices

### **Formation**

Le canevas de la formation initiale n'a pas été communiqué à temps, malgré des demandes et accords réitérés. Pour le SNUipp-FSU, c'est un élément de rupture de confiance dans le dialogue social.

Nous avons fait la découverte *in situ* de l'intégration de séances de formation à distance lors du stage de trois semaines, avant la prise de poste. Pour le SNUipp-FSU, il est hors de question que la formation initiale en présentiel soit amputée par des séances de Magistère, à l'intérêt particulièrement limité.

Réponse de l'administration : il s'agit d'une commande du rectorat. Le SNUipp-FSU sera prochainement reçu par le recteur, nous lui demanderons donc de retirer cette commande. Le bénéfice d'une formation en présentiel avant la prise de poste tient aussi aux échanges d'expériences entre collègues rassemblés sur un lieu de formation. Cet aspect de la formation ne peut profiter aux collègues quand ils sont seuls face à leur ordinateur...

Le recensement des besoins des bénéficiaires de la formation initiale n'a pas été réalisé via un questionnaire préalable comme nous l'avions demandé. C'est pourtant une étape de la formation prescrite par les textes réglementaires.

Le relevé des appréciations de la formation initiale est également une tâche réglementaire qui incombe à l'IA 06. Nous renouvelons notre demande que ce relevé soit étudié en GT pour orienter les formations à venir.

Les trois derniers jours de formation (programmés de mars à avril 2016) doivent être consacrés aux échanges de pratiques. Accord de l'administration

Les stages de formation continue doivent impérativement être programmés sur le temps de travail. Cette année encore, ce n'est pas le cas malgré nos demandes réitérées. C'est pourtant une condition sine qua non de leur utilité et de leur fréquentation. Pour rationaliser la problématique du remplacement, nous faisons la proposition que les stages soient massés sur une journée entière en couplant les formations par demi-journées.

Réponse de l'administration : prise en compte de la proposition pour une programmation des stages au 3<sup>e</sup> trimestre.

### **Droit à tuilage**

Revendication renouvelée du droit à deux journées d'absence pour les deux collègues concernés par le tuilage (partant et arrivant), ce que devrait permettre une situation globale de non remplacement moins aigüe que l'an dernier.

### **Document de synthèse des responsabilités**

Concernant en particulier les temps scolaires déconcentrés (APC, ELCO, SRAN, etc.). Suite à l'engagement de l'IA d'enfin produire ce document, nous sollicitons des informations sur l'avancement des travaux et leur diffusion.

Cette liste non exhaustive de revendications sera enrichie dans l'année scolaire par les travaux des commissions nationales et départementales « direction et fonctionnement de l'école » du SNUipp-FSU 06 et les rencontres avec les collègues (Assemblées Générales « Direction d'école » le 20 janvier 2016 à Cannes et le 16 mars 2016 à Nice).

